

L'organisation de la semaine scolaire 2019/2020

Depuis 2013, la ville de Brest a fait le choix d'une organisation des temps de l'école sur 4 jours et demi par semaine avec le mercredi matin. Le Projet Educatif du Territoire (PEdT) arrivant à son terme à l'été 2019, la ville s'est engagée à maintenir cette organisation sur cinq matinées, qui est la plus favorable à l'apprentissage des enfants.



La semaine scolaire comprend des temps éducatifs et des temps temps d'activités périscolaires.

Un processus de consultation a été mené auprès des parents, des enseignants, des agents de la ville de Brest, des acteurs associatifs, ainsi que des enfants eux-mêmes.

En accord avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, la ville a souhaité retenir l'organisation de la semaine la plus adaptée au rythme de l'enfant, en privilégiant la régularité des temps de classe et des temps d'activités périscolaires.

Ce processus amène aujourd'hui la ville à modifier les horaires à compter de septembre 2019.

Enfin, la volonté de la ville de Brest de faciliter et simplifier vos démarches passera à la rentrée prochaine par la mise en place d'un « espace parents », permettant de gérer les attentes quotidiennes en ligne depuis la maison. Ce portail web accessible 24h/24h permettra par exemple aux familles de modifier les réservations de repas directement en ligne.

Publications

Règlement des services municipaux - Coordination éducative

Novembre 2019

∨ TÉLÉCHARGER
(335KO)

► **TOUTES LES PUBLICATIONS**

La journée de votre enfant

Halte d'accueil matin	De 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi
Temps scolaire matin	De 8h40 à 12h05 les lundis, mardis, jeudis et vendredis (8h40 -12h le mercredi)
Pause méridienne	De 12h05 à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Temps scolaire après-midi	De 14h00 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Temps d'activités périscolaires	De 15h45 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Halte-d'accueil soir	De 16h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Renseignements, contacts :

Ecoles maternelles et élémentaires publiques

Direction Education Enfance Socio Culturel
Division Enfance - Ville de Brest
02 98 00 80 80

Ecoles privées catholiques

Elles dépendent de la direction diocésaine de l'enseignement catholique.

[Sur le site de l'Enseignement catholique du Finistère](#) ➔ : retrouvez les adresses, contacts...etc. des écoles catholiques de Brest dans l'annuaire des établissements.

[Ecole privée laïque Diwan](#) ➔

En savoir plus

L'organisation du temps scolaire à l'école - Ministère de l'Education nationale ➔

Bilan – évaluation du schéma d'organisation de la semaine scolaire et des temps d'activités périscolaires

Rapport d'évaluation - Mai 2017

Restitution publique du 14 septembre 2017

Vos questions...

Pas de résultat pour votre recherche

Dernière mise à jour le : **17 décembre 2019**

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30